



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliasse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Miguel Schelck, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Jan Verbeke, Sandra Ferretti, Eric Godart, Aurélie SAPA FURAHA, Christine Roisin, *Conseillers*.

Séance du 21.01.20

#Objet : Interpellation de Mme Florence LEPOIVRE concernant différents dos d'âne installés dans notre commune.#

Séance publique

Un nouveau dos d'âne a récemment été installé avenue Van Becelaere, à l'intersection avec l'avenue de l'Arbalète.

Ce dos d'âne, au même titre que d'autres sur le territoire de notre commune, par exemple dans la rue du Pinson à l'intersection avec l'avenue des Ortolans ou avenue des Archiducs un peu en-deçà du fer à cheval, est beaucoup trop élevé. En effet, à moins de s'arrêter et de passer dessus à 5km/h ou, sans doute, de disposer d'un 4x4, ce à quoi nous ne souhaitons certainement pas contraindre les habitants de Watermael-Boitsfort, toutes les voitures touchent le sol.

Il est évidemment essentiel d'aménager nos voiries afin de garantir la sécurité de tous et nous devons poursuivre ces aménagements et en développer d'autres, certainement dans les rues qui sont en zone 30, afin de dissuader les vitesses excessives.

Par contre, si ces aménagements obligent les automobilistes à pratiquement s'arrêter et qu'ils occasionnent des dégâts sur les véhicules, vous conviendrez avec moi qu'ils ne sont pas adaptés à nos rues.

Mes questions sont donc les suivantes :

- Avez-vous conscience du fait que différents dos d'âne de la commune sont quasiment impraticables ? Avez-vous déjà fait le recensement de ces aménagements ?
- Que comptez-vous faire pour revoir ces aménagements pour qu'ils n'endommagent plus les véhicules qui passent dessus ?
- Dans quels délais pourriez-vous intervenir sur les 3 dos d'âne dont je vous parlais ?

Le Conseil approuve le projet de délibération.

24 votants : 24 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 22 janvier 2020

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze